PLANEUR info

LA REVUE OFFICIELLE
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE VOL EN PLANEUR

NUMÉRO 84 ○ 2E TRIMESTRE 2024

FFVol en Planeur

SOMMAIRE

04 AGENDA ET BRÈVES
06 ÇA PLANE POUR ELLES
08 DEVENEZ INSTRUCTEUR
10 CLUB : LES PLANEURS DE ROANNE
12 AVENTURE : UN RECORD DE 1650 KM
14 SPORT : L'ÉQUIPE DE FRANCE
15 CAP ENVOL : LE PARASPORT À L'HONNEUR
16 PORTRAITS : SOPHIE BURGEVIN ET JEAN-MARC CAILLARD
18 FOCUS : LA COMMISSION FORMATION & SÉCURITÉ REPREND SON ENVOL
19 AGENCE NATIONALE DU SPORT : FINANCEZ VOS PROJETS !
20 ASSURANCES : L'IA ET L'AR
22 DEVELOPPEMENT DURABLE : CITOYEN DU SPORT, QU'EST-CE QUE C'EST ?
24 AIDES : LES BOURSES FFVP
25 BOITE À OUTILS : L'APP FFVP EN DÉTAIL
26 BADGES FAI & TROMBIN'AIR

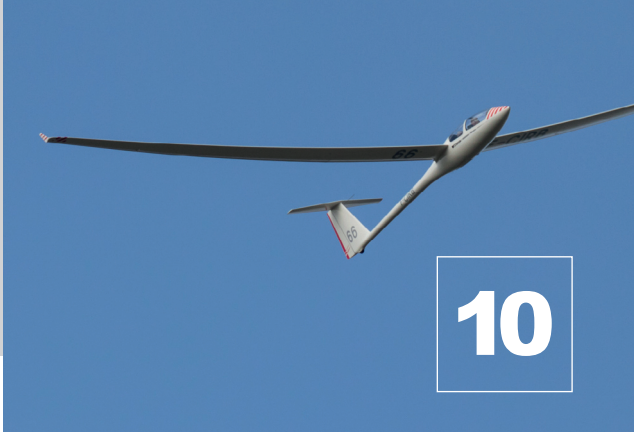

Crédit photo : © FFVP - B. NEGLAIS

Édito #84

Une Fédération en mouvement, une Fédération ouverte à toutes et tous !

Satanée goutte froide ! la France a connu un printemps météorologique plus que maussade avec une alternance de pluies, orages et fraicheurs. Selon La Chaîne Météo, le mois de mai a été le plus arrosé de ces 30 dernières années à cause de la présence d'une goutte froide, et l'excédent pluviométrique moyen a atteint une hausse de 80 % dans l'hexagone.

Dans ce contexte humide et froid, l'activité des clubs a été fortement impactée avec bien souvent des pistes impraticables interdisant les décollages et réduisant très fortement les possibilités de voler et limitant le recrutement et les vols d'initiation. Je forme les vœux pour que l'été qui arrive permette le retour de conditions de vol favorables.

Le 27 avril se sont tenues les élections des nouvelles instances de gouvernance des entités fédérales.
Au CNVV, Eric Bernard a été élu Président Délégué et Didier Hauss, Vice-Président Délégué. Nicolas Bernhard a été élu Président du Conseil de Surveillance de France Gliding Services et Lucien Rochet a été réélu Président du G-Nav. Les Bureaux Directeurs de ces instances ont décidé de procéder à un audit managérial et financier de leur structure qui est effectué par la nouvelle commission financière fédérale, pilotée par Joël Denis.

Ainsi que cela avait été annoncé dans la campagne électorale, un Directeur des opérations a été recruté à la FFVP. Il s'agit de Jean-Marc Caillard, jusqu'alors Dirigeant-Responsable de l'ATO CNVV, qui intègre l'équipe fédérale dans un rôle de soutien aux clubs. Il sera ainsi l'interface de tous les dirigeants d'associations concernant le fonctionnement de leur club, le suivi technique et la navigabilité, les infrastructures, les opérations aériennes, les évolutions réglementaires et toutes questions nécessitant un support opérationnel de votre Fédération.

En parallèle, les commissions ont commencé à fonctionner : formation & sécurité, parcs nationaux, moyens de lancement, espaces aériens, infrastructures, communication, voltige, technique, assurances, ANS, sport, météo, systèmes d'information, etc...
Autant de dossiers qui sont pris en charge par des experts bénévoles motivés : leurs propositions seront rassemblées dans une feuille de route globale qui constituera le cœur de la nouvelle politique fédérale.

Je vous souhaite un bel été : volez bien et en sécurité !

Martin Leÿs
Président de la FFVP

PLANEUR INFO 84
Tous droits réservés - Imprimé en France - 06/2024 - Association loi 1901 - ISSN : 1275-935X
FFVP - Aérodrome - 04600 Château-Arnoux-Saint-Auban - **Tél :** 04 65 32 02 00
Email info@ffvp.fr **Internet** www.ffvp.fr **Facebook** FFVP

Direction de publication : **Martin Leÿs** martin.leys@ffvp.fr
Rédaction en chef : **Maritchu Heguiaphal & Pauline Granier** planeur_info@ffvp.fr
Comité de rédaction : **Léa Robitzer** lea.robitzer@ffvp.fr
Tina Girard tina.girard@ffvp.fr et **Mélanie Bernard**
Design & fabrication : **CA2S** agence.ca2s@orange.fr

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES
MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
ARMÉE DE L'AIR & DE L'ESPACE
LA FFVP EST MEMBRE DU CNFAS
AGENCE NATIONALE DU SPORT

- CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'AÉRODROME DE CESSIEU-LA TOUR DU PIN (38110)
- **les 20 et 21 juillet**
- **Entrée libre**

AGENDA 2024

Côté SPORT

- JWGC : À OSTROW, POLOGNE
- **du 13 au 27 juillet**

- GRAND PRIX DE FRANCE, SAINT-SULPICE
- **du 21 au 27 juillet**

- EGC : À TABOR, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
- **du 3 au 17 août**

- WGC : À UVALDE, TEXAS, USA
- **du 14 au 31 août**

- CHAMPIONNAT DU MONDE VOLTIGE À OSCHATZ, ALLEMAGNE
- **du 31 juillet au 10 août**

IRJ Interrégionaux Jeunes

- PLANEUR CLUB SUD VENDÉE • **du 14 au 20 juillet**
- CONDOM • **du 21 au 27 juillet**
- FONTAINEBLEAU • **du 21 au 28 juillet**
- ASPRES • **du 18 au 24 août**

Vivez

LE VOL EN PLANEUR AU CLUB FRANCE DES JEUX OLYMPIQUES 2024 !

Chers licenciés,

Cet été, plongez dans l'émotion des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 au Club France, situé à la Grande Halle de la Villette. Du 1er au 3 août, de 10h à 19h, la Fédération Française de Vol en Planeur vous attend sur son stand au cœur de la célébration des athlètes français.

Profitez de cette occasion unique pour :

- ***Tester nos trois simulateurs** de vol et vivre une expérience immersive inoubliable.*
- ***Rencontrer nos bénévoles passionnés** et échanger avec eux sur la pratique du vol en planeur.*
- ***Participer à nos animations et démonstrations** accessibles à tous*

Le Club France, ouvert du 27 juillet au 11 août 2024, de 10h à 2h, propose également la découverte de près de 130 sports fédérés, des célébrations avec les athlètes médaillés de l'Équipe de France, et des mini-concerts et sets de DJ.

Nous avons hâte de vous rencontrer !
Sportivement,

https://www.clubfrance2024.fr

Appel à candidature : formation Jeunes FI(S) 2024 - 2025

LES FORMATIONS FI(S) RÉSERVÉES AUX JEUNES CANDIDATS DE MOINS DE 30 ANS SONT RECONDUITES.

Ces stages ont pour but de former des jeunes instructeurs et notamment des jeunes féminines, qui s'engageront à enseigner le vol en planeur pour un minimum de 3 saisons auprès de leur club ou d'une association de vol en planeur qui en aurait besoin.

Vous trouverez sur la circulaire ci-dessous les informations et les critères pour candidater à la formation jeunes FI(S) 2024-2025. N'hésitez pas à relayer l'information à vos jeunes licenciés de moins de 30 ans !

L'appel à candidature est ouvert jusqu'au 15 septembre 2024.

LIEN VERS LA CIRCULAIRE

- **CIR24_0122 Stages jeunes FIS 2024-2025.pdf**

LIEN VERS LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

- **https://www.ffvp.fr/stage-jeunes-fis-2024**

Le CNVV et le G-NAV recrutent

1. UN CHEF D'ATELIER, MÉCANICIEN PLANEUR / AVION LÉGER

- **https://www.ffvp.fr/bourse-a-emploi/chef-atelier-mecanicien-planeur-avion-leger**

2. UN MÉCANICIEN PLANEUR / AVION LÉGER

- **https://www.ffvp.fr/bourse-a-emploi/mecanicien-planeur-avion-leger**

3. UN TECHNICIEN DE NAVIGABILITÉ

- **https://drive.google.com/file/d/1OYF9UeCiF12Eycwlo971PlLcLmP67loy/view**

La Coupe Jacques Gomy

VOUS ÊTES PILOTE DE PLANEUR DE MOINS DE 25 ANS ? VOUS N'ÊTES PAS ENCORE AUTONOME SUR LA CAMPAGNE ?

Depuis le 1er mars 2024, vous pouvez participer à votre premier challenge sportif en planeur en vous inscrivant à la coupe Jacques Gomy. Tentez de remporter un stage de perfectionnement au CNVV Saint-Auban offert par la Fédération Française de Vol en Planeur !

RDV SUR **www.gesasso.fr**

POUR COMPLÉTER VOTRE FICHE PILOTE ET VOUS INSCRIRE !

AIDE EN LIGNE **http://bit.ly/CoupeJacquesGomy_aide**

Le GRAL a fêté son 95è anniversaire !

LE PLUS ANCIEN CLUB DE PLANEUR DE FRANCE ; LE GRAL (GROUPEMENT ROUENNAIS D'AVIATION LÉGÈRE) A FÊTÉ LE 95e ANNIVERSAIRE DE SA CRÉATION LE SAMEDI 8 JUIN.

L'occasion aussi d'honorer l'un de ses deux fondateurs, Ferdinand Beau dont c'était le 80e anniversaire de sa disparition le 15 mai 1944 à Auschwitz, dénoncé et déporté pour actes de résistance (aide à l'évacuation des pilotes alliés tombés en territoire ennemi). Une plaque commémorative a été apposée dans les locaux du GRAL. L'autre fondateur, Marc Hauchemaille a disparu en 1942 à bord de son Spitfire.

Championnat de France des clubs

QUE VOUS RÉALISIEZ DES GRANDS VOLS OU DES DISTANCES PLUS MODESTES, CHAQUE PILOTE PEUT APPORTER SA CONTRIBUTION EN VISANT LA MEILLEURE VITESSE MOYENNE SUR 2 HEURES.

POUR PARTICIPER, IL SUFFIT DE DÉPOSER SES VOLS SUR LA PLATEFORME WEGLIDE.

- **https://www.weglide.org**

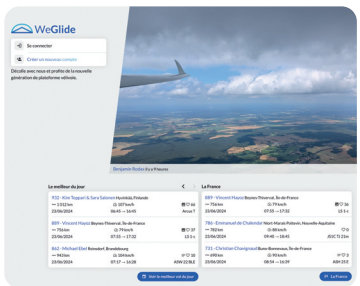

Suivez le classement général et l'évolution des scores sur WeGlide pour ne rien manquer de l'action !

Retour sur l'opération

Suite au succès des précédentes éditions, la FFVP a reconduit l'opération "Ça plane pour elles" avec une forte mobilisation !

Cette opération, organisée les 29 et 30 juin visait à faire découvrir le vol en planeur aux femmes ainsi qu'à leurs accompagnants en leur proposant un tarif attractif et un accueil adapté.

La Fédération Française de Vol en Planeur proposait aux clubs, un kit communication gratuit (affiches, flyers, visuels pour leurs réseaux sociaux, ...) afin de les aider à diffuser l'information et à communiquer sur l'évènement.

à La Roche sur Yon

par Victor Mezzasalma
Vice-président du Vol à Voile Yonnais

Cette année encore, notre association a décidé de renouveler sa participation à l'opération « ça plane pour elles », permettant de promouvoir notre activité auprès du public féminin qui est malheureusement encore trop rare dans nos clubs.
Pour promouvoir le week-end, nous nous sommes appuyés sur le kit média de la FFVP, en distribuant les affiches et les flyers dans des lieux publics et en mettant en avant l'évènement sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

Cela nous a permis d'avoir 25 réservations sur le week-end, ou plutôt la journée. La météo du samedi étant mauvaise, nous avons dû tout regrouper sur le dimanche… Une sacrée organisation !
L'ensemble de notre parc planeur biplace a été mis à contribution, soit 5 planeurs, pour autant de pilotes VI. Nous avons également pu compter sur un treuillard, une équipe de piste ainsi qu'une équipe d'accueil pour l'administratif et l'accompagnement des personnes.

La journée s'est déroulée à merveille, sous un beau soleil et dans la bonne humeur. Nos passagères ont toutes apprécié leur vol et sont descendu avec un large sourire. A défaut d'avoir de nouvelles inscriptions pour le moment, cela aura quand même permis à certaines de tenter l'expérience et nul doute que le bouche-à-oreille portera ses fruits.

Merci mesdames d'avoir encore cette année répondu présentes et à grand merci un l'ensemble de nos membres bénévoles ayant contribué à la réussite de cette journée.

à Puivert

par Guilhem Belzons

instructeur aux Planeurs de Puivert

Le week-end du 29 et 30 juin 2024, Les Planeurs de Puivert ont participé à l'évènement « Ça plane pour elles » en collaboration avec la FFVP. Cet évènement est dédié, le temps d'un week-end, à la pratique du planeur pour le public féminin en proposant des vols découverte à des prix réduits pour les femmes et leurs accompagnants, le tout dans une dynamique de partage conviviale. Malgré une météo incertaine, les participantes ont été accueillies au club, impatientes de découvrir notre belle activité.

La journée a commencé avec une présentation du club et de notre activité, puis s'en est suivi, après le passage d'un front orageux dans l'après-midi de samedi, le début des vols. Bien que les accompagnants n'étaient pas rassurés de voir leurs compagnes monter à bord d'une machine datant des années 60 (de type ASK13) puis de décoller derrière notre avion remorqueur, la joie s'est fait ressentir une fois le planeur posé. Les retours des participantes ont été très positifs et les souvenirs accumulés lors de cette journée resteront sans aucun doute gravés dans leurs esprits.

Pour accentuer la présence féminine sur cette journée, nos jeunes et moins jeunes pilotes ont eu le plaisir d'accueillir les participantes à cet évènement. Etaient donc présentes tout le long du week-end : Romane (15 ans) tout juste lâchée, Anna (14 ans) lâchée cette année, Annabelle (16 ans) également lâchée et enfin Betty, première et unique instructrice à Puivert.
Enfin, nous avons également accueilli, ce dimanche, la promotion 2024 « Donnes des ailes à tes rêves » qui est une bourse attribuée aux élèves en classe de troisième et financée par le département de l'Aude. Trois jeunes futures pilotes vont donc débuter leur formation de pilotage à partir du mois d'août à Puivert.

ILS SONT DEVENUS INSTRUCTEURS !

INTERVIEW de Cyril & Allan

2 jeunes pilotes de moins de 25 ans

Cyril COULON

24 ans / Gueret

Pourquoi es-tu devenu instructeur ?

Je suis devenu instructeur car il était important pour moi de redonner le temps qu'il m'a été consacré pour que je puisse devenir pilote. Il est indispensable pour la survie de notre activité que des personnes (le souhaitant) puissent former de nouvelles personnes et faire découvrir notre belle discipline/passion.

Quel est le parcours pour devenir instructeur ?

J'ai d'abord volé seul, puis j'ai fait quelques championnats pour me perfectionner et me donner plus d'aisance dans mon pilotage et dans mes prises de décisions. J'ai ensuite participé à un stage de préparation instructeur organisé par mon club : j'ai pu réussir mon test d'entrée en stage et mon théorique. Ensuite, j'ai participé aux stages de formation à Saint-Auban, au Centre National de Vol à Voile.

De quelles aides as-tu bénéficié pour accéder à la formation ?

Ma formation a été prise en charge par la fédération à 100% (programme jeune FI – de 30 ans).

Quels conseils à ceux qui hésitent encore ?

Même si la formation demande beaucoup de travail, ça vous permettra de gagner en compétences et de devenir un acteur essentiel et important dans la vie associative au sein de votre club.

Allan RABOUTOT

23 ans / Roanne

Pourquoi es-tu devenu instructeur ?

Mordu d'aviation depuis tout petit, j'ai toujours eu plaisir à partager ma passion. En débutant le vol à voile, je rejoignais cette grande famille qu'est l'aéronautique.
Après la qualification emport de passagers, puis plusieurs saisons à faire des baptêmes, j'atteins enfin les minimas pour m'inscrire en formation instructeur. Mon club, voyant ma motivation et ma volonté pour aller plus loin m'a aidé à effectuer cette démarche.

Quel est le parcours pour devenir instructeur ?

Le parcours est plutôt simple, il faut d'abord avoir ce goût du partage et commencer par emmener d'autres vélivoles, sa famille, des proches, des baptêmes et éventuellement des stagiaires élèves pilote. Il n'est pas anodin de se retrouver à l'arrière d'un biplace avec quelqu'un qui n'a jamais volé, appréhender sa réaction et se concentrer en même temps sur le pilotage.
Pour ce qui est de la formation en elle-même, je l'ai effectuée à Saint-Auban au CNVV. Ce sont 4 semaines plutôt intenses, entre simulateur et théorie, pratique des cours de base puis de la campagne, en scannant et pratiquant tous les chapitres de la formation. La formation se termine par un examen théorique et un vol pratique comprenant des leçons à enseigner.

De quelles aides as-tu bénéficié pour accéder à la formation ?

La Fédération « offre » la formation FI(S) aux instructeurs de moins de 25 ans. A 21 ans, j'ai donc pu en profiter. Reste à payer le logement, le transport et la nourriture. Mon club qui m'accompagnait dans les démarches a pu obtenir des aides du Comité régional afin de me défrayer sur ces points. Je n'ai donc rien déboursé pour cette formation qui s'élève en tout à plusieurs milliers d'euros.

Quels conseils à ceux qui hésitent encore ?

La formation FI(S) n'est pas que signer un carnet de vol et réciter sa leçon à l'arrière du planeur école. C'est la capacité à transmettre un savoir, une passion et faire naitre chez son élève la même envie de voler et d'aller plus loin.
C'est également le moment de tout reprendre à 0, comme si l'on redécouvrait comment fonctionne un planeur, et d'augmenter indéniablement sa capacité de pilotage, de la ligne droite aux circuits sur la campagne. Si on partage ces envies et ces valeurs, il n'y a plus à hésiter !

LA FFVP & LE SPORT DE HAUT NIVEAU

La Fédération Française de Vol en Planeur a la chance d'être reconnue de haut niveau comme 67 autres fédérations sportives sur les 118 fédérations en France.
Cette opportunité nous permet de bénéficier d'un accompagnement humain (un entraineur de haut niveau et une DTN), d'un accompagnement financier (au travers de notre contrat de performance fédérale négocié chaque année avec l'Agence Nationale du Sport) et d'un accompagnement spécifique pour nos athlètes.

Les sportifs qui réalisent des performances internationales négociées dans le cadre du projet de performance fédérale, bénéficient du statut de sportif de haut niveau.
Ce statut facilite le parcours de haut niveau des sportifs afin de concilier le sport et le travail ou le sport et les études.

CHAQUE ANNÉE, CE SONT PRÈS DE 20 ATHLÈTES QUI BÉNÉFICIENT DE CE STATUT

- **aide financière** pour la saison sportive
- **aménagement d'étude** (intégrer des écoles sans concours, dédoubler une année,..)
- **convention d'insertion professionnelle** (indemnisation de l'employeur permettant de libérer le salarié sur les périodes de compétitions)

Ce statut valide une expérience internationale de haut niveau en vol en planeur qu'il semble pertinent de réinvestir au cœur de nos clubs.
Aussi, les sportifs de haut niveau en accord avec la commission formation-sécurité sont encouragés à suivre la formation pour devenir instructeur (FI) au bénéfice de leur club.

Après Maryline Abadie-Bérard et Christophe Abadie, en 2024, c'est au tour de Kevin Faur et Theo Napoléon de suivre et valider leur FI. Avec leur FI, chaque nouvel instructeur s'engage à instruire pendant 3 saisons au sein d'un club.
Alors, vous aussi, vous souhaitez partager votre passion du vol en planeur et transmettre vos connaissances ?

N'hésitez pas et rapprochez-vous de Jean-Philippe Varnier pour la mise en œuvre de votre projet.

jean-philippe.varnier@ffvp.fr

INTERVIEW de Kevin Faur validé FI en février 2024

Kevin, pourquoi devenir instructeur ?
Ce qui me motive, c'est l'aspect pédagogique, apprendre le pilotage à une personne non initiée. Pouvoir partager mon expérience du vol loisir puis du vol en compétition me motive aussi beaucoup.

Comment s'est déroulée la formation ?
La formation s'est déroulée en 3 modules de 1 semaine chacun. Nous avons commencé par le module pédagogie et simulateur en octobre. Ce module a pour but de nous apprendre la pédagogie dans le cadre fédéral. Le deuxième et le troisième module ont été composés de cours/briefings le matin, puis de vols l'après-midi. Chaque leçon en vol permettait de s'imprégner de la pédagogie et corriger les erreurs.

Que diriez-vous aux jeunes pour les encourager à devenir instructeur ?
Mon expérience d'instructeur est toute récente. Mais l'aspect pédagogique est fortement intéressant : voir les progrès des élèves et suivre l'évolution de chacun est relativement gratifiant. Cela permet en plus de partager notre passion.

Avez-vous déjà pris des élèves depuis votre diplôme ?
Oui, 3 élèves pour 9h d'instruction.

Pensez-vous qu'être sportif de haut niveau est un atout ou une contrainte pour devenir FI ?
De fait, un FI sportif de haut niveau (SHN) sera moins disponible car il a déjà un programme de compétitions annuelles. Mais par contre, il a une expérience technique et compétitive qui est un vrai atout dans le cadre de la formation.

Combien a coûté votre formation ? Le coût est-il un frein pour se former ? Avez-vous eu des aides de votre club, de votre comité sur les frais restants à votre charge ?
La formation nous a été entièrement financée par la FFVP au travers des fonds reçus de l'Agence Nationale du Sport, merci à la Direction Technique Nationale de la FFVP d'avoir rendu cela possible. Sans cette prise en charge, le coût de la formation peut être un frein, mais d'autres portes peuvent s'ouvrir et éventuellement devenir rémunéré.

LE CENTRE DE VOL À VOILE ROANNAIS
LES PLANEURS DE ROANNE

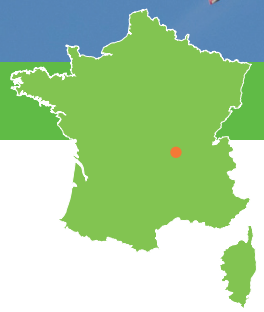

par Amélie Tournaire, Présidente du CVVR. Crédits photos au CVVR

Seul club de planeur du département de la Loire, le Centre de Vol à Voile Roannais est localisé sur l'aéroport de Roanne (LFLO).

L'aéroport de Roanne a une piste en dur, une piste en herbe et une piste ULM. Il accueille diverses activités (aéroclubs, planeurs, radiomodélisme, RSA, paramoteurs, ULMs, plusieurs privés et quelques entreprises : parachutisme, atelier mécanique, etc).
Le vol à voile est pratiqué à Roanne depuis plus de 70 ans et c'est en 1981 que le CVVR a été créé sous sa forme actuelle. Historiquement, les locaux du CVVR étaient situés du côté de l'aéroport, ce qui demandait une mise en piste fastidieuse nécessitant de traverser la piste en dur.

En 2014, avec l'aide de l'agglomération Roannaise, le CVVR s'est installé dans des locaux entièrement neufs côté piste en herbe. Ceci a permis d'améliorer la sécurité, d'optimiser la mise en piste et dynamiser l'activité.
Ces locaux ont été conçus avec un regard tourné vers les réalités actuelles et le futur : isolation, panneaux solaires, récupération d'eau de pluie, pompe à chaleur, etc. Nous avons également remplacé nos voitures de piste polluantes par des golfettes électriques.

Composé d'environ 80 membres de 13 à 75 ans, le CVVR est particulièrement dynamique et réalise en moyenne chaque année 1600 heures de vol pour 1130 treuillées et entre 30 et 40 000 km sur la campagne. Beaucoup de nos membres qui ont commencé au CVVR sont maintenant éloignés pour raisons professionnelles, mais le fort sentiment d'appartenance et l'ambiance familiale du club fait qu'ils reviennent toujours voler à Roanne.
Le parc machines est composé de quatre biplaces et six monoplaces : un DG-500 pour l'école de début, un DG-1000 et un Janus CE pour la campagne, un ASH-25 pour les grands vols et la compétition. Nous avons deux LS4 pour les débuts en solo, un DG 300 et un Discus pour la suite de la progression et enfin un LS6-18. Nous avons également un Fauconnet A60, construit sur le terrain, pour la découverte du bois et toile.
Tout ceci nous permet de profiter pleinement de notre terrain de jeu situé principalement en plaine, avec des petits reliefs à portée d'aile.
Nous allons régulièrement sur la plaine de la Loire et plus au nord jusqu'à Buno, au nord-est sur la Bourgogne en direction de Dijon et Nancy ou encore dans le sud sur le massif central vers Mende et jusqu'au Pic Saint Loup.

La voltige fait également partie des activités pratiquées par le CVVR.

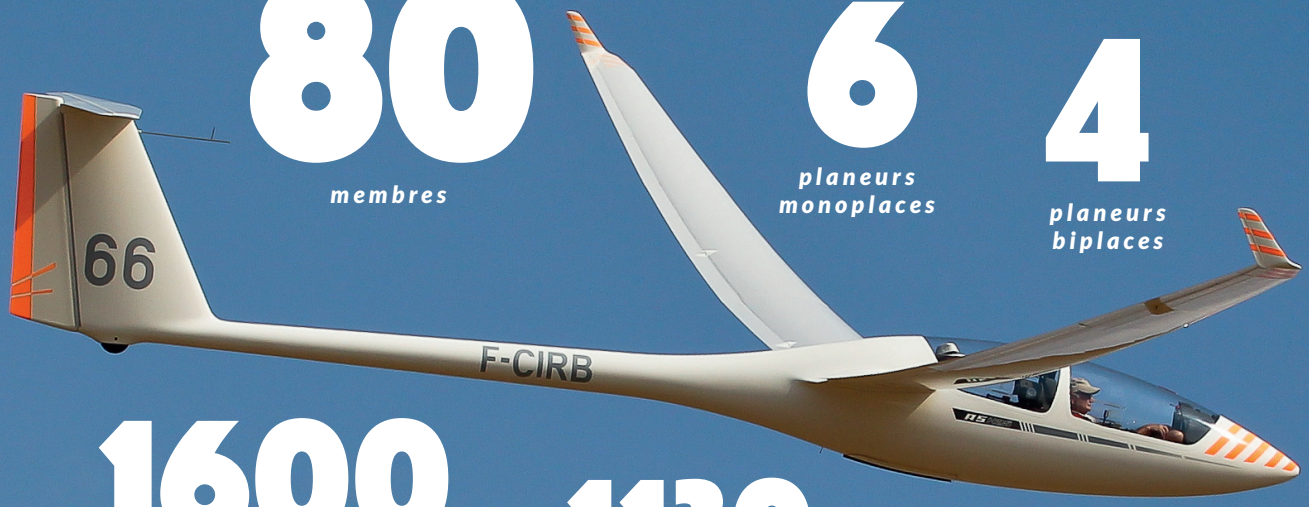

80 membres

6 planeurs monoplaces

4 planeurs biplaces

1600 heures de vol

1130 treuillées

1 treuil ESW-2B

1 remorqueur Rallye

Le moyen de lancement principal est un treuil électrique ESW-2B, depuis 2006 alimenté par un groupe électrogène diesel.

En 2021, afin de réduire nos émissions de CO^2, nous avons électrifié l'emplacement du treuil au sud. Nous envisageons d'électrifier le côté nord qui est notre axe de décollage principal. Nous sommes actuellement à la recherche de subventions afin de nous aider à concrétiser ce projet dont l'aboutissement nous permettra de réaliser l'intégralité des treuillées sans émission de CO^2 et d'économiser 1 700 litres de fuel par an.

Nous gardons notre Rallye pour remorquer la voltige, les dépannages sur les aérodromes voisins, les vols d'onde et en cas de panne du treuil. Nous organisons des stages extérieurs aux périodes où la plaine n'est pas à son avantage niveau conditions météorologiques. Nous créons une dynamique tout au long de l'été avec plusieurs semaines thématiques comme un stage campagne, un stage féminin régional, un « sprint » pour lequel les pilotes expérimentés se lancent des défis journaliers en campagne.

En juillet/août, nous proposons des jobs d'été à nos jeunes membres afin d'assurer les décollages au treuil. Le club compte plusieurs instructeurs dont deux de moins de 25 ans qui ont été formés en 2023.

Au-delà de la transmission du vol à voile, nous accompagnons aussi les jeunes souhaitant faire carrière dans l'aéronautique pour devenir plus tard pilote de ligne, pilote dans l'armée, contrôleur aérien, mécanicien, ingénieur ou autre… En effet de nombreux Roannais sont devenus pilotes de ligne, pour certains chez Air France, d'autres dans l'armée de l'air dont l'ancien pilote et actuel coach du Rafale Solo Display.
Le club de Roanne compte aussi deux champions du Monde, Jacques et Laurent Aboulin, mais aussi de nombreuses participations à d'autres compétitions et championnats régionaux.

Le CVVR est largement représenté lors du meeting aérien organisé tous les deux ans par l'Inter Clubs Aéronautique Roannais, que ce soit dans l'organisation de cette manifestation ou lors des présentations en vol (voltige, duo de planeurs).

En bref, voler à Roanne ce n'est que du plaisir dans une bonne ambiance que nous aimons partager. Alors, n'hésitez pas à faire le détour et à nous rendre visite, nous avons même un petit coin camping pour vous accueillir !

CVVR
Allée du Placet
42155 Saint-Léger-sur-Roanne

+33 4 77 66 81 08
cvvroannais@gmail.com

www.cvvr.fr

par Gil Souviron

1650 KM DU MASSIF CENTRAL AUX PYRÉNÉES

Le 4 avril, Baptiste Innocent est venu à la maison pour prospecter avec moi l'onde du sud sur les Pyrénées, où le 5 avril nous avons survolé le massif mythique du Picos de Europa aux Cantabriques.

Le dimanche 7 avril, alors qu'on vient de se poser à Alp La Cerdana, pour éviter les entrées maritimes sur Perpignan le lendemain, le 8 avril, en explorant toujours en onde de sud les Pyrénées, Baptiste me dit le soir : *« c'est marrant mais dans 3 jours, le 10, le vent tourne et passe au nord, l'onde sera présente dès la vallée du Rhône mais ce sera assez limité sur l'ouest des Pyrénées ».*

Un trip itinérant ? Alors oui, c'est tentant, la décision sera immédiate et unanime. Donc après l'accueil très sympathique à Alp le 7, ce sera circuit le 8, convoyage le 9 et re-circuit le 10 d'Aubenas d'où on peut tenter le 1750 km en 3 points.

Quel plaisir de voler à deux, côte à côte, dans mon Stemme S12. Baptiste est un pilote d'exception, meilleur que moi bien sûr, mais on partage vraiment le même désir de voyage et de découverte. Pour nous, le planeur est une invitation au rêve, et chaque nouvel itinéraire nous crée un vrai sentiment d'aventure, d'aller voir ailleurs.

Donc mardi 9, décollage de Perpignan pour se poser à Aubenas à 17h30 juste une heure et demi après le départ. L'aérodrome a un automate pour le ravitaillement H24 (100LL), top !

Bon tout cela c'est bien, mais la ville est à 10 km alors qui pourrait nous amener à l'hôtel ?
On a bien sûr tout l'équipement pour nos expéditions soit pour faire simple, une carte bleue !
Oui mais quel copain est aussi allumé que nous, lequel ? Et bien Thomas, Thomas Puthod bien sûr ! Le 10, Grenoble va être bâché sous la pluie, alors :

« Bonjour Thomas, c'est Gil, tu as vu la météo pour le 10 ? »

« Ben oui cela a l'air pas mal et je pars pour aller décoller de Saint-Rambert-d'Albon. »

« St Rambert ? Mais Aubenas a l'air bien meilleur et si tu y viens on te file un coup de main pour monter le planeur »

Bref avec Baptiste, on réussit à convaincre Thomas, et le 9 à 17h30 en se posant à Aubenas on retrouve Thomas avec son camping-car, et son planeur déjà monté !

1/2 heure plus tard, les planeurs sont bien rangés, les roues sur le parking en asphalte, prêts pour l'aventure. Mais laquelle ?
Finalement c'est assez simple, pour Thomas ce sera un beau triangle au départ d'Aubenas, avec un point de virage le plus à l'Ouest, côté Espagnol vers Pampelune, car avec le vent du nord, l'onde est au sud des reliefs. Puis, longer les Pyrénées jusqu'à la Méditerranée, tourner aux Albères et enfin retour sur Aubenas, sa branche challenging car face au vent.
Pour Baptiste et moi, c'est plus simple, le soir on doit se poser à Perpignan, ce sera donc un double aller-retour au départ d'Aubenas : soit Aubenas, Pampelune, Cap creus, Pampelune, Cap Creus puis, on rentre à la maison à Perpignan.

Bon, comme on aime les comptes ronds, on vise le 1 750 km en allongeant les extrémités du circuit. Le point départ sera 40 km au nord, et le point de virage sur la mer sera à 20 km en

pleine Méditerranée à l'Est du cap Creus, avec la garantie de remonter sous la crête des Albères.

Le soir, balade super agréable avec Baptiste et Thomas dans la vieille ville d'Aubenas, repas dans un bar et le 10, jour du vol à 06h00 Thomas est bien là pour nous amener à l'aérodrome à nos planeurs. 20 minutes après on est fin prêts au départ.
Décollage parfait avec une visibilité limpide sous 4/8 de cumulus rotor.
La masse d'air est déjà agitée, 40 km/h de vent à 1 000 m plein face (il passera à 80 km/h à 3 000), et on coupe le moteur au point de départ à 2 500 mètres.

Plein vent arrière 230 km/h, on trouve notre premier ressaut au rocher de Cheylard, 20 km au Nord Ouest d'Aubenas. Ensuite rebond au grand Tanargue à 4 000 pour enfin monter au Mont Lozère.

Et puis, avec l'altitude à 5 800 m, c'est une directe vers la Montagne de Madres à 20 km l'Est de Font Romeu, ça y est nous sommes sur les Pyrénées !

Mais là patatras, les ressauts sont mal organisés, au lieu d'être bien alignés le long des crêtes, ils ressemblent plutôt à des grumeaux.
Donc prudence, nous volons vite mais pas trop bas. Alors qu'on est arrivés comme des boulets sur les Pyrénées (309 km à 175 km/h de moyenne), le vent léger face plus les ressauts évanescents font que l'on ne fait que du 92 km/ heure à peine jusqu'à Ochégavia, où les stratus nous font abandonner notre circuit. Adieu les 1750 km ce sera déjà bien un 1 200…
Thomas est avec nous devant et bataille lui aussi, mais sur le retour vers la mer Méditerranée, le vent est plus arrière, ça va mieux, ouf ! Enfin.

Alors, avant de tourner sur la Méditerranée on pense simultanément à qu'est-ce qu'on peut faire? Le record d'Europe est à 1 589 km, alors 1 600km ? Possible, à voir.

Les conditions s'améliorent encore et on a balisé notre premier aller-retour. Au lieu de 92 km/h on passe les 130 de moyenne. Il est 15h30 on est à la Seu de Urgell, si on maintient la vitesse et 160 km/h au retour les 1 650 km passent. Pendant ce temps, Thomas vient de partir pour rentrer sur Aubenas il est 15h45, avec près de 300 km face au vent !
Et il va réussir son pari avec une arrivée à Aubenas à 2 500m vers 19h40. Il fera un magnifique triangle FAI de 1 050km.

Pour nous la dernière branche est sur des rails, les ressauts sont enfin alignés et depuis Santa Cilia (Le Visaurin) on ne s'arrêtera qu'aux Albères, en restant bien haut pour se poser à Perpignan avec un accueil de ministre par Gilles Marchand et Henri Castanet, qui nous aident à plier et mettre dans le hangar notre Stemme en moins de une demie-heure.
Un grand merci à eux !

A l'arrivée 1 652 km en trois points en libre, record d'Europe sous réserve d'homologation, on remercie les contrôles en France et en Espagne super coopératifs sans qui on ne saurait faire ce genre de vol.

Et un grand merci à mon frère Marc, avec tout le développement du soft du Projet EDL et de son application en vol. Attention les prévisions de Météo France Aeroweb visualisées par EDL ne sont que des modèles et ne sont en rien une certitude (les ressauts peuvent être très décalés ou absents), donc toujours prévoir un plan B et C, et surtout un terrain de secours sans remise de moteur. Mais la qualité de son application est extraordinaire, alors merci Marc.

L'équipe de France

présente sur toutes les rencontres internationales

A peine rentrée du dernier championnat du monde catégorie générale (décembre 2023), l'équipe de France se prépare pour le championnat du monde à Uvalde-Texas (USA) du 17 au 31 août.

EN 18M

Christophe Abadie défendra son titre de champion du monde. Il sera soutenu dans sa quête par Jean-Denis Barrois et Anne Ducarouge. Cette dernière dispose d'une invitation de la FAI grâce à son titre de championne du monde 2022 obtenu en Angleterre.

EN CLASSE LIBRE

La catégorie sera représentée par Sylvain Gerbaud, médaillé de bronze lors du championnat d'Europe 2023 en Pologne et Laurent Aboulin, multiple champion du monde et en particulier médaillé au Texas.

EN BIPLACE

Le duo Louis Bouderlique et Philippe de Péchy, 8e pour sa première participation lors du dernier championnat d'Europe aura à cœur de prouver sa capacité à performer.

CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIOR À OSTRÖW (POLOGNE) DU 13 AU 27 JUILLET

EN CLASSE STANDARD

L'équipe pourra compter sur Victor Mallick, Théo Napoléon et Lucas Oyaux.

EN CLASSE CLUB

L'équipe sera emmenée par Alexandre Fierain, médaillé de bronze lors du championnat d'Europe 2023 au Danemark. Nicolas Caudrelier et Clément De Péchy complètent la triplette.
Nos 6 pilotes appliqueront les méthodes apprises au pôle espoir et l'expérience acquise lors des participations aux compétitions internationales des deux dernières années.

22e CHAMPIONNAT D'EUROPE DU 3 AU 17 AOÛT À TABOR, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Le championnat d'Europe est une compétition importante dans la filière de haut niveau de la FFVP. Si la première ambition de nos pilotes est de rapporter des médailles, elle permet aussi de renforcer l'expérience internationale et tester de nouveaux talents en équipe de France. Nos six pilotes sont l'expression de cette ambition.

CLASSE 15M

Kévin Faur, de retour du championnat du monde d'Australie, partagera son expérience avec Éric Garnier, champion de France 2023, qui participera à son premier championnat d'Europe.

CLASSE STANDARD

Julien Duboc, 9e du championnat du monde à Narromine (Australie) et Aude Untersee, médaillée d'argent lors du championnat du monde 2023 en Espagne, auront à coeur de s'imposer sur le circuit international

CLASSE CLUB

Hugo Corbillé, 10e en Australie, emmena dans son sillage Nicolas Bernhard, champion de France 18m en 2023, qui obtient là sa première sélection en équipe de France de vol en planeur.

ON COMPTE SUR VOUS POUR SUIVRE ET ENCOURAGER NOTRE ÉQUIPE DE FRANCE SUR L'ENSEMBLE DES CHAMPIONNATS.

En haut, de G. à D.: Axel Berton de Beynes, Sophie Charmont du Pic-Saint-Loup, Jutta Sturm de Colmar, Jean-Philippe Varnier, membre de la DTN et directeur de structure à Barcelonnette, Colin Bruhiere de Buno.

En bas : Barthélemy Bruyère instructeur à la Motte du Caire et Antoine Motillon, instructeur à Barcelonnette.

Les intructeurs en formation

crédit photo Sylvie Arnaud

LE HANDIPLANEUR PREND SON ENVOL

par Dominique Raze et Thierry Nauleau

Pour sa sixième édition, CAP ENVOL, le rassemblement européen de pilotes de planeur en situation de handicap, a bénéficié d'un soutien significatif de la part de la Fédération grâce à son contrat de développement avec l'Agence Nationale du Sport. La Direction Technique Nationale a organisé, simultanément à CAP ENVOL un stage de sensibilisation des instructeurs valides aux divers handicaps et à leurs conséquences sur l'accueil et l'apprentissage du pilotage.

Cette année, l'équipe de CAP ENVOL et les bénévoles du Centre de Vol à Voile de L'Ubaye ont accueillis 11 pilotes en situation de handicap, venus de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Espagne et de Nouvelle Zélande.

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT DU HANDIPLANEUR

Depuis sa création en 2019, CAP ENVOL est un moment de rencontre où les pilotes, mais aussi les instructeurs et les dirigeants de club, porteurs d'un projet, peuvent poser leurs questions, partager les bonnes pratiques en matière de handipaneur. Nous y abordons tout ce qui permet de monter et de rendre possible une activité planeur pour les personnes en situation de handicap.

UNE ORGANISATION EXEMPLAIRE

Les idées naissent souvent d'un besoin. Antoine Motillon et Dominique Raze ont convaincu le CVVU, le Comité départemental de vol à voile des Alpes de Haute Provence, le Comité départemental handisport 04, deux fédérations et quelques partenaires privés, de s'impliquer dans le projet. Tout ne s'est pas fait en un jour, mais le projet se structure, grandi, touche de plus en plus de monde, et commence à attirer l'attention des médias.

L'IMPORTANCE DE LA MIXITÉ DANS NOS CLUBS

Une approche inclusive de la mixité dans le vol à voile nous fera progresser pour l'accueil de tous nos publics. Pas seulement la mixité handis / valides, mais aussi hommes / femmes et intergénérationnelle. « Ça plane pour elles » nous l'a montré : être attentif à un public permet d'améliorer l'accueil et l'attention que nous consacrons à chacun. Cela ne peut que favoriser la fidélisation des licenciés.

L'AVIS DE JUTTA STURM

VICE-PRÉSIDENTE À COLMAR

Comment as-tu vécu ce premier stage de sensibilisation au handicap ?

« Pour moi la rencontre avec les personnes en situation de handicap a été très enrichissante. J'ai compris que pour les paraplégiques, il y a une diversité de difficultés physiques, une diversité de situations à appréhender selon les personnes.
Je vais être attentive à chacun. Le module FF Handisport m'a énormément appris sur le côté santé. Mais c'est seulement quand on vit une semaine avec ces personnes que cela aide beaucoup à comprendre.
Je me suis inscrite dans l'intérêt de mon club. Nous avons deux planeurs équipés et jusqu'à présent nous n'avons pas su approcher les personnes en situation de handicap. Durant le stage, nous avons abordé ces questions, et les témoignages des stagiaires CAP ENVOL et leurs accompagnants, nous ont ouvert à d'autres façons de les contacter.
Je remercie Tina Girard d'avoir proposé ce stage de sensibilisation qui facilitera la réalisation de notre projet. »

+ d'info sur CAP ENVOL

SUR INSTA > cap_envol_soaring
SUR LE WEB > amxhandi.fr/cap-envol

SOPHIE BURGEVIN

Secrétaire générale adjointe. *sophie.burgevin@ffvp.fr*

« Ma passion pour le vol à voile a commencé très tôt, bien avant que je ne puisse réellement comprendre ce que cela signifiait. Mon père a été pendant de nombreuses années Président du club de Cholet, il était aussi pilote, remorqueur et mécanicien bénévole, non seulement pour le club de planeur, mais également pour les deux clubs d'avions présents sur la plateforme. Je crois que, tout comme Obélix, qui est tombé dans la marmite de potion magique étant petit, je suis tombée dans l'univers du vol à voile depuis mon plus jeune âge, et même avant ma naissance, in utero.

Le jour de mes 14 ans, j'ai été lâchée et brevetée. À 17 ans, je devenais remorqueuse, avant même d'avoir le permis de conduire. Quelle fierté ! Puis, à 18 ans, je suis devenue instructrice après avoir suivi les stages académiques à Saint Auban, ITP puis ITV.

Pendant cinq années consécutives, j'ai fait exclusivement de l'instruction de début, passant mes étés et mes week-ends à enseigner à Cholet, Valence, Dijon, Toulouse Bourg Saint Bernard et Saint Gaudens. J'étais si absorbée par l'instruction que j'en avais oublié comment voler seule, ce qui devenait presque effrayant.
Mon salut est venu d'un choix décisif : l'achat de mon propre planeur et surtout de la rencontre avec "poke" Marilyne. C'est elle qui m'a embarquée sur des stages de perfectionnement et, après deux ans de refus obstiné, m'a convaincue de participer aux stages d'entraînement pour la préparation des championnats de France Féminin. Moi, qui ne quittais plus jamais mon local terrain, et qui avais toujours dit que la compétition était trop stressante, j'ai fini par me prendre au jeu.

La compétition, bien que stressante au début, est devenue une source de motivation incroyable. Participer aux championnats de France et à d'autres compétitions internationales m'a permis de rencontrer des pilotes extraordinaires, de partager des expériences et d'apprendre les uns des autres. Ces compétitions ont également renforcé mon amour pour le vol à voile, et m'ont poussé à repousser mes propres limites.

En dehors des compétitions, le vol à voile m'a offert de nombreuses aventures inoubliables. Les vols en Espagne, en Allemagne et en Slovénie, sont parmi mes souvenirs les plus précieux. Les paysages époustouflants, les conditions météorologiques parfaites, et la sensation de glisser sans effort dans le ciel sont des expériences incommensurables. Sans oublier, quasi à l'improviste, une épreuve d'entraînement en CDF qui s'est finalement transformée, en dehors de toute attente, en petit aller-retour au Mont-Saint-Michel au départ de Bailleau. Magique et grandiose !

Malgré les défis et les exigences de la vie quotidienne, je trouve toujours du temps pour voler. Chaque moment passé dans les airs est une opportunité de renouer avec ma passion, de me ressourcer et de retrouver cette sensation de liberté que seul le vol à voile peut offrir. Que ce soit pour des vols tranquilles au-dessus de la campagne ou des compétitions intenses, le ciel reste mon refuge, mon sanctuaire.

J'ai rencontré Martin Leÿs lors du 1er séminaire « toutes ensemble » en janvier 2023. Quelques mois plus tard, nous nous recontactions pour se projeter et construire le projet fédéral pour une nouvelle Olympiade 2024 - 2028 autour et avec une équipe paritaire. En parallèle, et pour monter en compétence en qualité de future dirigeante, Jean-Emile Rouaux a recommandé ma candidature au sein du CNOSF pour le parcours de formation DIRIGEANTES du « club des 300 », adressé à l'ensemble des fédérations sportives. Au quotidien, j'exerce le métier de directrice des ressources humaines, en temps partagé, auprès de plusieurs entreprises. En qualité de Secrétaire générale adjointe, j'ai exprimé tôt mon souhait de contribuer à apporter de la robustesse et de la cohérence au volet RH auprès de la Fédération et ses entités. Par ailleurs, je suis référente éthique et transparence de la Commission ANS et membre de la Commission communication.

C'est une belle page à coécrire ensemble. Cette confiance m'honore autant qu'elle m'oblige; je mesure la responsabilité qui m'est donnée et je tiens à vous assurer que je mettrai toute mon énergie, toute ma passion, au service de la Fédération et de ses entités. »

JEAN-MARC CAILLARD

Ma passion pour le vol en planeur

NOUVEAU DIRECTEUR
DES OPÉRATIONS EN CHARGE
DU SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

« Passionné de vol depuis mon plus jeune âge et membre d'une famille de vélivoles, j'ai grandi sur les terrains de vol à voile. J'ai pu pleinement découvrir cette activité lors des réunions familiales avec mes cousins, déjà pilotes de planeur du côté de Roanne-Renaison, et moi tenant les ailes pour les mises en piste ou accrochant les câbles de remorquage.

En 1978, pour mes 16 ans, j'ai enfin pu commencer mon apprentissage du pilotage de planeur à l'Aéro-club de la Côte d'Or, l'année suivante celui de l'avion dans le même club. Après un déménagement en 1980, j'ai obtenu mon brevet de pilote d'avion sur le terrain de Dole Tavaux, avec pour instructeur Paul Prudent que je tiens à remercier pour sa bienveillance à mon égard.

En 1982, j'ai quitté ma Bourgogne-Franche-Comté natale pour m'installer à Lyon. J'ai naturellement rejoint le Centre de Vol à Voile Lyonnais, où mon père exerçait les fonctions de chef pilote. L'année suivante, en 1983, j'ai suivi un stage à Saint-Auban pour devenir instructeur (ISVV à l'époque), avec Gérard Deroeck comme formateur et Bruno Balay comme équipier.
C'est également à cette époque que j'ai participé à mon premier championnat de France, dans la catégorie - de 25 ans en classe B à Auch, avec comme concurrent, entre autres, Éric Napoléon. J'ai fait mon service militaire, en tant qu'instructeur et pilote remorqueur, à Salon-de-Provence en 1984, et j'ai même eu la chance de représenter la base de Salon au championnat national air, et au Championnat de France - de 25 ans en 1985.

En 1986, j'ai été sélectionné en tant qu'espoir et ai pu bénéficier d'un stage d'entraînement encadré par les instructeurs du SFACT à Saint-Auban.
En décembre 1987, j'ai quitté mon poste de projeteur en électricité, pour participer à la création d'une nouvelle structure fédérale appelée CHN, devenue par la suite CFHN, puis CNVV en 2000. Nous étions quatre stagiaires permanents avec Éric, Laurent, Richard, plus l'encadrement. J'ai cependant arrêté mon activité au sein du CFHN en 1991 pour suivre une formation de pilote professionnel avion chez Transair, école située sur l'aéroport de Lyon-Bron. Je suis resté vivre à Lyon jusqu'au début des années 2000, où j'ai pu continuer à m'épanouir en tant qu'instructeur à Corbas et acquérir une expérience en compétition.
Au cours de cette période, j'ai remporté deux titres de champion du monde en classe standard en 1997 sur LS8 et en 1999 sur Discus 2a, ainsi qu'un titre de champion d'Europe en 2000 sur Discus 2a. A cette époque, seules trois classes étaient en compétition pour le championnat du monde et celui d'Europe.

En 2000, j'ai fait le choix de m'installer dans les Alpes de Haute-Provence, du côté de Volonne, tout en travaillant en Espagne… pas simple pour la vie de famille. Par la suite, j'ai été réengagé en tant qu'instructeur au CNVV puis nommé chef pilote jusqu'au début des années 2013, avant de subir un licenciement économique, le centre se séparant alors de 3 instructeurs et d'un mécanicien. Après une expérience enrichissante de télépilote de drones professionnels, j'ai été contacté à nouveau par le Président de la Fédération, pour me proposer le poste de Dirigeant Responsable de l'ATO-CNVV à partir du 1er janvier 2022, que j'ai accepté. Je me suis alors consacré pleinement à mon travail de DR, tout en assurant les formations des cadets Air France et autres stages pour le CNVV.

Cela fait maintenant un mois que je suis à la FFVP, en tant que Directeur des opérations en charge du soutien aux associations. Je peux vous assurer que je mettrai toute mon énergie et mon expérience pour vous accompagner.

Après 46 années en tant que membre de notre Fédération, je suis toujours un passionné de vol en planeur et j'ai hâte de continuer à partager cette passion. Je reste convaincu que le vol en planeur est une activité fascinante et unique qui offre des sensations et des expériences incomparables.

Bons vols à tous, en toute sécurité ! »

jean-marc.caillard@ffvp.fr

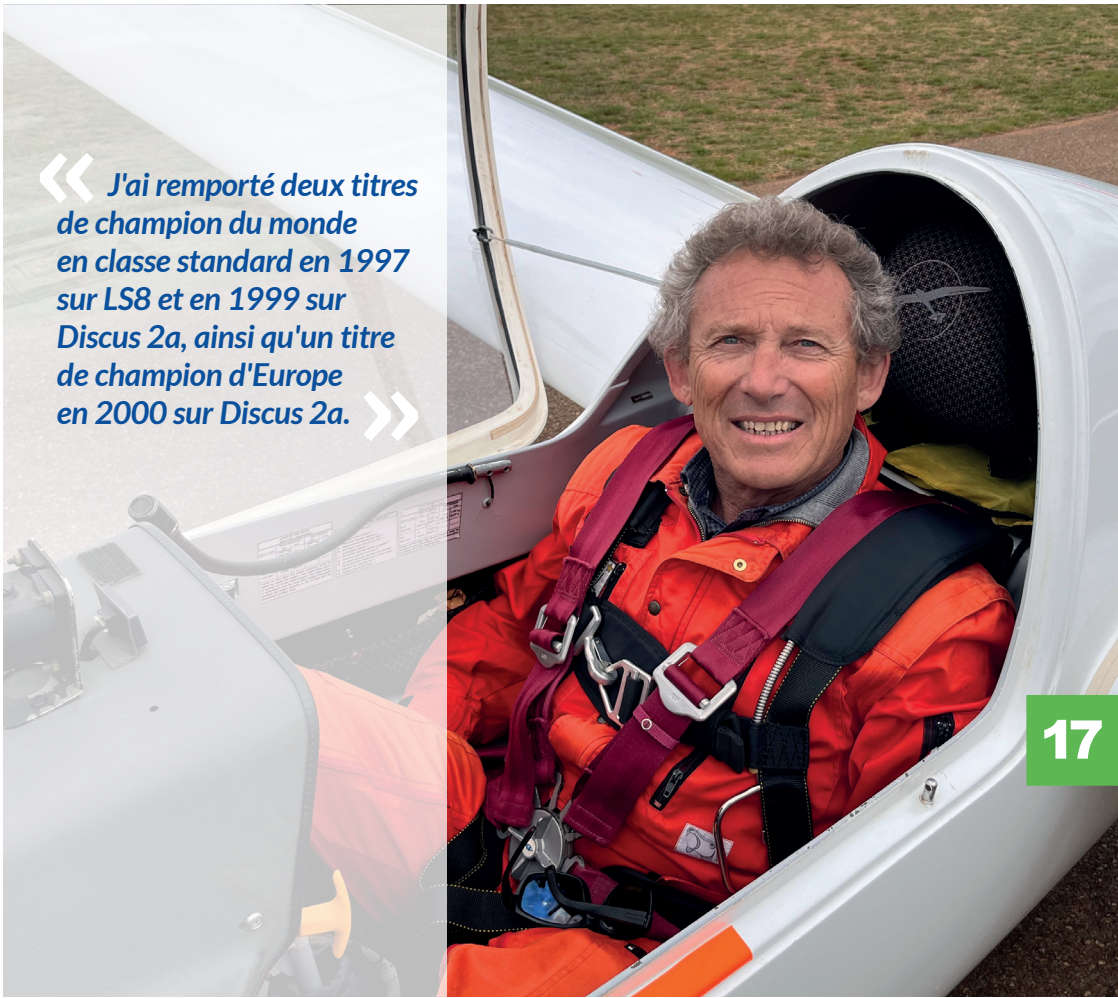

« J'ai remporté deux titres de champion du monde en classe standard en 1997 sur LS8 et en 1999 sur Discus 2a, ainsi qu'un titre de champion d'Europe en 2000 sur Discus 2a. »

FOCUS

par Jean-Yves Duboc et Jasmine Graff

LA COMMISSION FORMATION & SÉCURITÉ REPREND SON ENVOL

Historique

Dans les dix dernières années, la Commission Formation et Sécurité a réalisé un énorme travail, notamment autour du nouveau règlement européen. Francis Clar et son équipe ont mis en place tous les outils que nous utilisons dans nos clubs et qui nous sont maintenant devenus familiers.
Les dernières élections fédérales ont permis de reformer un groupe de volontaires afin de continuer le travail entrepris et de porter de nouveaux projets.

L'ÉQUIPE

Le 23 avril dernier, le Comité Directeur de la FFVP a validé la composition de la nouvelle Commission Formation et Sécurité.
Elle est formée de douze membres permanents conformément au règlement intérieur et elle est conduite par Jean-Yves Duboc, son Président. Cette équipe possède des compétences et expériences dans plusieurs domaines :

> Formation
> Sécurité
> Règlementation
> Technique

Nous vous les présentons dans l'encart ci-contre. Nous avons également lancé un appel à candidature et tous les instructeurs qui y ont répondu seront sollicités pour apporter leur collaboration aux groupes de travail que nous allons mettre en place pour répondre aux besoins des clubs.
La commission souhaite travailler sur trois thèmes : la formation, la sécurité des vols, la veille et l'assouplissement règlementaire.

LES PRINCIPALES MISSIONS

> Transposer dans les programmes de formation les dispositions obligatoires relatives à la formation des élèves et des pilotes de planeur, au regard des règles et évolutions de la PART-SFCL

> Participer à l'information des acteurs et responsables de terrain, en mettant en œuvre les moyens de communication de la FFVP pour la diffusion et l'actualisation de cette information fédérale

> Veiller au bon fonctionnement et à l'amélioration des outils fédéraux (GESASSO, WINGU, APP FFVP, etc.), en relation avec la Direction de la FFVP

> Assurer la production et la mise à jour des documents pédagogiques fédéraux associés à la formation et à la pratique du vol en planeur

> Organiser la remise à niveau (RAN) des instructeurs, examinateurs et formateurs d'instructeurs en lien avec l'ATO

> Organiser le séminaire annuel des formateurs (en lien avec l'ATO)

> Développer une culture de sécurité au sein des clubs

> Analyser les REX d'incidents, d'accidents et proposer des actions

> Suivre les statistiques d'accidents

> Assurer la liaison avec le BEA

> Organiser une réunion annuelle sécurité dans les régions

> Assurer la veille réglementaire relative à la formation des pilotes de planeur

LES PROCHAINS CHANTIERS PRIORITAIRES

- Réactiver le document de liaison destiné aux instructrices et instructeurs « Actions vitales » ;
- Enrichir et mettre à jour la base de questions du théorique Wingu et vérifier la cohérence avec l'e-learning ;
- Relancer l'équipement des clubs en simulateur biplace (matériel neuf et rétrofit) et encourager la formation des moniteurs simulateurs ;
- Finaliser le complément de formation nécessaire pour les FI qui forment des pilotes en situation de handicap ;
- Travailler sur un briefing et des recommandations pour l'emport de passager ;
- Mettre à jour les supports de stages RAN ;
- Programmation des stages RAN du 2ème semestre en présentiel et en visioconférence ;
- Poursuivre les journées sécurité en région à partir d'octobre.

CONCERNANT GESASSO

- Améliorer la fiche de progression du stagiaire
- Permettre aux DTO de transférer un stagiaire d'un DTO à un autre
- Rédiger un manuel d'utilisation

LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Jean-Yves Duboc
Président

Jasmine Graff
Vice-Présidente, Membre du CD

Michel Jacquemin
Resp. pédagogique ATO CNVV

Jean-Marc Caillard
Directeur des opérations FFVP

Michel Salvetat
Formateur, Membre du CD

Brigitte Fontin Elue représentant Instructeur, membre du CD

Alain Hamon Elu représentant Instructeur, membre du CD

Yannick Gendron
Chef Pilote ATO CNVV

Sébastien Revolat
Responsable pédagogique FGS

Pascal Groell
Correspondant sécurité, BEA, REX…

Philippe Stein
FIS FES RP

Jean-Marc Barthes
Formateur

LA CAMPAGNE ANS/FFVP, FINANCEZ VOS PROJETS DE DÉVELOPPEMENT !

UNE DOTATION EN FORTE HAUSSE DEPUIS 5 ANS

Depuis 5 ans, la Fédération pilote la campagne de demandes de subventions ANS FFVP. C'est exactement 302 600 euros qui sont versés par l'ANS à l'ensemble de nos associations vélivoles en fonction des projets déposés dans le cadre de la campagne annuelle. Il est à noter que cette subvention attribuée à la FFVP a augmenté de 30% depuis la première dotation.

UNE COMMISSION ANS / FFVP

11 bénévoles et professionnels réunis en binômes ont étudié les demandes de 11 CRVP, 17 CDVP et 62 clubs pour 173 actions.
Le contrôle éthique et transparence était, cette année, assuré par une élue, Sophie Burgevin, secrétaire générale adjointe et une bénévole, Anaïs Laurent (La Roche sur Yon). Pauline Granier assure le suivi administratif et la coordination du dispositif à la suite du départ de Valérie Vankeerberghen. Cécile Variengien, CTN, coordonne le dispositif et le lien avec l'ANS. Tina Girard, DTN, et le Président de la FFVP, Martin Leÿs, sont membres de droit.

LES PROJETS ÉLIGIBLES

Les thématiques sont issues d'une note de cadrage de l'ANS envoyée à toutes les fédérations. Chaque fédération adapte cette note à ses besoins. Elle est ensuite validée par le Bureau Directeur et par l'Agence Nationale du Sport.

Ouverte mi-février, les porteurs de projets ont eu un mois pour déposer des projets de développement de la pratique. Les projets éligibles sont :

- *des actions vers les jeunes stagiaires post BIA,*
- *des actions de découverte pour les femmes ou le paraplaneur,*
- *des stages de 7 jours en mixité,*
- *des projet de club pour tendre à minimiser l'impact environnemental de l'activité.*

L'accession au sport de haut niveau pour certains clubs, le programme des équipes techniques régionales portées par les Comités régionaux ou des projets expérimentaux de développement de CDVP complètent les thématiques.

LES ATTRIBUTIONS : 51 % DE L'ENVELOPPE À DESTINATION DES CLUBS, 11 % VERS LES CDVP ET 38 % VERS LES CRVP

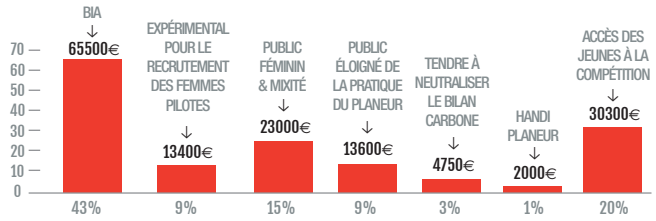

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS VERS LES CLUBS

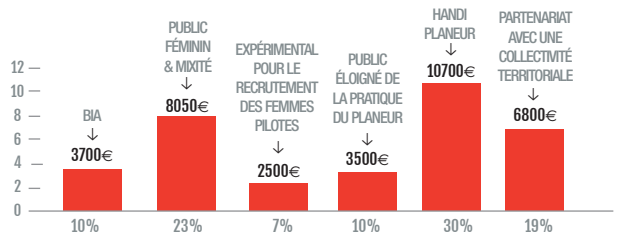

RÉPARTITION DES SUBVENTIONS VERS LES CDVP

	NOMBRE DE PROJETS	PROPOSITION EN EUROS
AIDE À LA PROFESSIONNALISATION DE L'ETR	6	19 000
ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DANS LE CADRE DE L'ETR ET PART FIXE	11	95 800
TOTAL	18	114 800

VERS LES CRVP
17% VERS LA PROFESSIONNALISATION
83 % VERS LE PROGRAMME ETR

EXEMPLES D'ACTIONS FINANCÉES

BIA FORMATION PLANEUR

Pratique pérenne du planeur, pour 12 jeunes collégiens et lycéens.
Découverte des métiers de l'aéronautique en partenariat avec l'entreprise Potez, le CNES, situés sur l'aérodrome et qui cherchent des jeunes intéressés par ces métiers. Cours théoriques et pratiques à un tarif attractif pour les familles sous formes de stage 7 jours.
Coût du projet : 8700 €. Proposition de la commission ANS FFVP : 2200 €.

RECRUTEMENT DE FEMMES PILOTES

Faciliter l'accès au vol en planeur à la population féminine. En lien avec les mairies des agglomérations environnantes, notre projet est d'organiser des stages de découverte du vol en planeur d'une durée de 3 jours minimum pendant l'été, à destination d'un public féminin peu présent dans ce sport (12 femmes). Actions avec les principales communes dans un rayon de 30 kilomètres autour de l'aérodrome.
Coût du projet : 7050 €. Proposition de la commission ANS FFVP : 2000 €.

PROJET DE CLUB POUR TENDRE A MINIMISER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DE SON ACTIVITÉ

Il est prévu d'installer du matériel électrique au hangar et en piste pour permettre l'intégration de nouveaux véhicules de piste 100% électriques.
De plus, l'achat d'une citerne à eau potable est envisagé afin de supprimer l'usage des bouteilles plastiques tout en améliorant le confort en piste pendant les périodes estivales. Par ailleurs, l'acquisition de nouveaux bacs de tri des déchets est également programmée, notamment pour les espaces techniques de maintenance des aéronefs et les espaces de vie, dans le but d'optimiser la gestion des déchets de manière responsable et durable.
Des opérations de communication et de pédagogie seront intégrées au projet. Ces actions seront menées par une volontaire du Service Civique, visant à sensibiliser les membres du club et les parties prenantes externes aux objectifs et aux bénéfices de ce projet, contribuant ainsi au succès global de l'initiative en favorisant l'adhésion et la participation active de tous les acteurs impliqués. L'ensemble du matériel et fourniture qui sera acheté respectera une valeur unitaire inférieure à 500€ HT (petit matériel).
Coût du projet : 4000 €. Proposition de la commission ANS FFVP : 700 €.

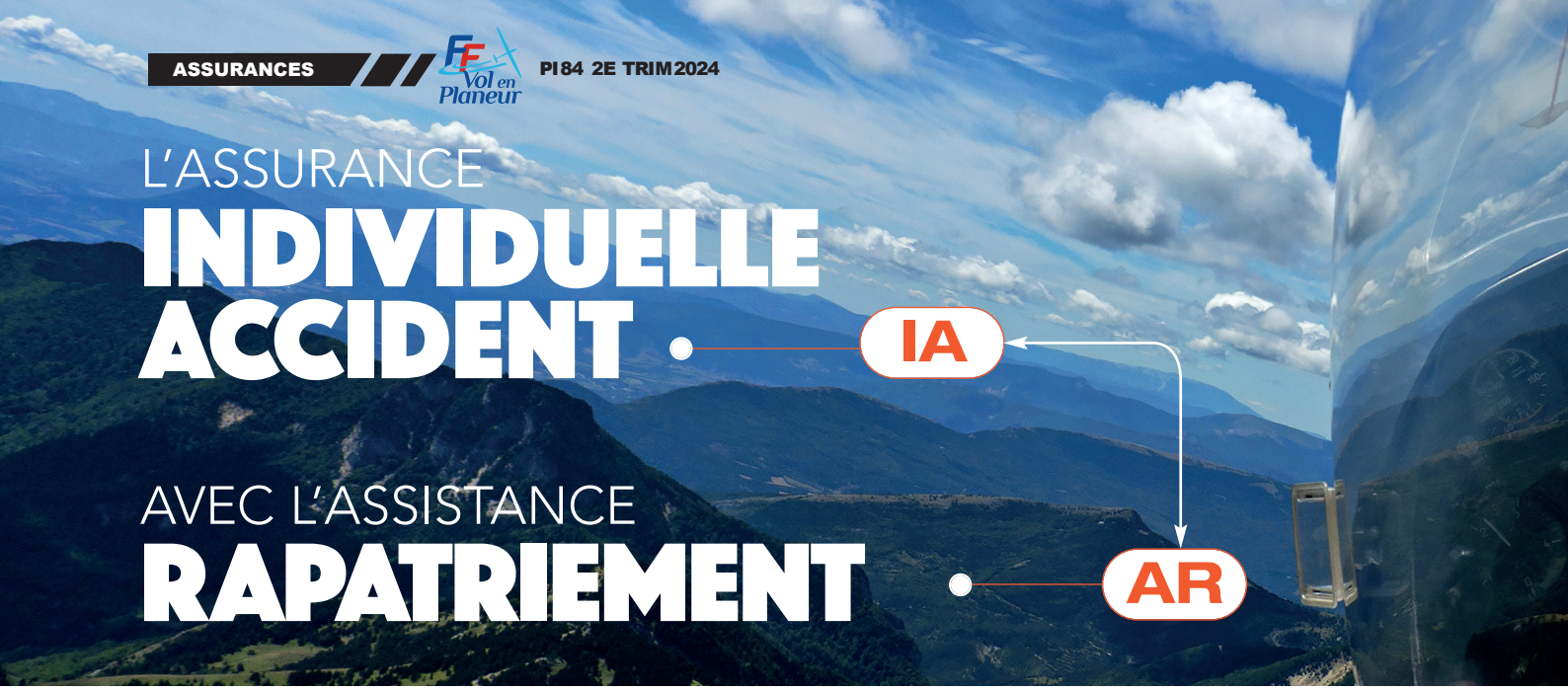

L'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT AVEC L'ASSISTANCE RAPATRIEMENT

DEPUIS QUATRE ANS, LA FFVP PROPOSE L'ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT AVEC L'ASSISTANCE RAPATRIEMENT QUI SONT INDISSOCIABLES. CES GARANTIES PEUVENT ÊTRE SOUSCRITES PAR TOUT LICENCIÉ SANS AUCUNE RESTRICTION.

L'Individuelle accident, c'est quoi ?

C'est une garantie souscrite par la FFVP auprès de la Compagnie AIG, qui vous couvre pour tous les dommages corporels survenus lors des vols (y compris lors du décollage ou l'atterrissage), et dès lors que vous montez ou descendez d'un aéronef. Vous êtes également garanti lorsque vous êtes au sol sur un site habituel de pratique comme un aérodrome.

Et l'Assistance rapatriement, c'est quoi ?

L'Assistance rapatriement a pour objet :

- D'organiser et prendre en charge les frais liés au rapatriement du pilote blessé ou malade dans un hôpital proche de son domicile.
- De prendre en charge les frais de transport et d'hébergement d'un proche du pilote vers le lieu où se trouve ce dernier, lorsque son transport est impossible pour raisons médicales.
- De prendre en charge les frais de recherche et de secours du pilote.
- De prendre en charge les frais de rapatriement du corps et une partie des frais de cercueil, en cas de décès du pilote.

Afin de déclencher l'assistance rapatriement, il faut appeler le numéro qui se trouve sur la licence.

Quelles sont les garanties proposées ?

Un capital décès / invalidité permanente partielle ou totale allant de 10 000€ à 100 000€, selon l'option choisie.
Pour les licences Asso, Tempo, Duo et Découverte, le choix du capital est limité à 15 000€.
Le remboursement de frais médicaux allant jusqu'à 2 000€, et des frais de thérapie sportive jusqu'à 4 500€.

Lors de la souscription de la licence, pensez à nommer un bénéficiaire en cas de décès.

Que se passe-t-il en cas de sinistre ?

En cas de décès de l'assuré lors de la pratique vélivole, ce capital sera versé directement par l'assureur au bénéficiaire désigné par l'assuré. Si l'assuré n'a pas désigné de bénéficiaire alors le capital sera versé à ses héritiers.

En cas d'accident, l'assuré aura à régler des frais médicaux divers : hospitalisation, visite chez le médecin, examens médicaux, médicaments…
La Sécurité Sociale et son éventuelle mutuelle prendront en charge au moins une partie de ces dépenses selon leur part respective. S'il reste des frais non remboursés à l'assuré, celui-ci pourra faire jouer sa garantie Individuelle Accident : l'assureur prendra les frais restants à charge sans pouvoir dépasser 2 000€ en tout et sur présentation des justificatifs.

Après un accident, l'assuré peut conserver des séquelles. Dans ce cas, une fois son état de santé consolidé (c'est-à-dire que selon son médecin, son état ne s'aggravera plus ni ne s'améliorera) une expertise médicale est mise en place par l'assureur.

Le médecin expert détermine le taux d'incapacité permanente de l'assuré. Si le taux est supérieur à 10 % l'assureur versera à l'assuré une indemnité en fonction du taux d'incapacité.

EXEMPLE

Le pilote a souscrit un capital Décès / Invalidité de 50 000 €. Suite à un accident, son taux d'incapacité s'élève à 30 %. L'assureur lui versera une indemnité égale à 30% de 50 000€, soit 15 000€.

Je pars voler à l'étranger, suis-je couvert ?

Oui dans le monde entier, sauf pays sous embargo, entre autres Corée du Nord, Cuba, Iran, Soudan, Syrie et Territoire de Crimée.

J'ai souscrit un prêt immobilier et l'assurance bancaire ne couvre pas mon activité, que puis-je faire ?

Vous pouvez contacter AIR COURTAGE ASSURANCES pour contracter une assurance de prêt intégrant la pratique du vol en planeur et qui viendra en lieu et place de l'assurance emprunteur de la banque.

ACCÈS DIRECT AU SITE

https://www.air-assurances.eu/ffvp-offres-complementaires

Les capitaux proposés sont insuffisants pour ma situation personnelle, comment puis-je souscrire un capital supérieur ?

Vous pouvez contacter AIR COURTAGE ASSURANCES pour réaliser une étude sur-mesure correspondant à vos besoins (capitaux supérieur à 100 000 €, indemnités journalières…).

ACCÈS DIRECT AU SITE

https://www.air-assurances.eu/pilote

Suis-je obligé de souscrire une IA ?

Non, cette assurance n'est pas obligatoire. Néanmoins il vous est vivement conseillé d'en souscrire une. C'est la seule assurance qui couvrira vos dommages corporels. Les contrats d'assurances classiques excluent très souvent la pratique des activités aériennes.

Obligations légales
faites par le code du sport aux fédérations sportives :

MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
Liberté Égalité Fraternité

nouveau

Depuis la loi du 02 mars 2022 visant à démocratiser le sport en France : obligation d'informer leurs adhérents de l'existence de garanties relatives à l'accompagnement juridique et psychologique ainsi qu'à la prise en charge des frais de procédure engagés par les victimes de violences sexuelles, physiques et psychologiques (Article L321-4 alinéa 2 du Code du sport).

- Obligation de proposer à leurs adhérents une assurance individuelle accident (IA) les garantissant pour les risques de dommages corporels (Article L321-4 alinéa 1 du Code du sport). Les garanties proposées étant facultatives mais vivement conseillées.

- Obligation d'attirer l'attention de leurs adhérents sur la possibilité de souscrire des garanties individuelles complémentaires.

- Obligation d'assurance responsabilité civile (RC) pour les structures, les préposés, les pratiquants, les organisateurs et toute personne qui prête son concours en cas de dommages occasionnés à des tiers dans le cadre de leurs activités (L321-1 du Code du Sport).

La licence
du pilote de vol en planeur

FFVP Vol en Planeur

- Conformément aux Statuts et Règlement intérieur de la FFVP, toute association affiliée se doit de faire souscrire une licence fédérale à ses membres.

- Validité : du 1er janvier au 31 décembre de l'année en cours à compter du 1er octobre (N-1) pour les nouveaux adhérents. Reconductible chaque année (sauf pour la licence découverte 3 jours). Afin de ne pas vous tromper dans le choix de votre licence et d'assurer la protection qui convient à votre pratique, nous vous conseillons de vous référer à la note 6.1.5.
Les licences - Fédération Française de Vol en Planeur ou **NP_6.1.5 Licences fédérales modalités et conditions de souscription (1).pdf**

- La souscription de la licence-assurance est un contrat personnel que le licencié souscrit pour se prémunir. Vous devez prendre le temps de :

1. Demander les garanties désirées et d'indiquer le bénéficiaire en cas de décès.
2. Vérifier l'exactitude de vos coordonnées, votre adresse mail doit être unique.
3. Sachez que votre numéro national FFVP (identifiant fédéral) est unique et attribué à vie. Pensez à le préciser lors d'un changement de club ou d'une réinscription ; il permet d'éviter les doublons et de garder l'antériorité de votre parcours de pilote.

- En tant que club, pensez également bien à énoncer les différents capitaux disponibles pour les assurances. Demandez également, si les coordonnées sont toujours à jour, notamment au moment des réinscriptions.

Clara Giraudon / Juriste FFVP (Correspondante ORIAS)
La FFVP est inscrite à l'ORIAS sous le N°18 005 922 en tant que Mandataire d'Intermédiaire en Assurances d'AIR COURTAGE ASSURANCES. www.orias.fr

CITOYEN DU SPORT

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Nos clubs accueillent des jeunes issus de Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) et Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV), dites zones cibles.

L'objectif de ces temps d'échanges et de partages est de faire découvrir le planeur à des jeunes éloignés de la pratique et peut-être susciter des vocations.

400 Plus de 400 jeunes ont ainsi réalisé un vol de découverte et appréhendé le monde de l'aéronautique.

La FFVP et l'Union Nationale Sportive Léo Lagrange (UNSLL) ont uni leurs forces pour créer les stages Léo Planeur, ouvrant ainsi aux jeunes du réseau la possibilité de découvrir le planeur et les métiers de l'aéronautique.

Ces stages vont d'une demi-journée à trois jours, avec au programme : découverte de l'aérodrome et de ses activités, participation au briefing, à la mise en piste, pratique du planeur, conférence sur les métiers de l'aéronautique et échanges avec des passionnés. Ces temps favorisent l'ancrage territorial des clubs et permettent de faire rayonner nos savoir-faire.

30% Financés à hauteur de 30% par la Fédération, ces stages peuvent être déclinés avec d'autres organisations sur le même schéma.

COMITÉ INTERMINISTÉRIEL Citoyens du Sport ÉGALITÉ ET CITOYENNETÉ

retour des clubs

« *Pour cette première à Narbonne, nous avons reçu 10 jeunes impatients de découvrir le plaisir du vol libre. Après l'accueil du groupe, un briefing sécurité et un repas partagé, il est temps de découvrir nos biplaces et le plaisir du vol ! Quelle belle journée ! »*

Thierry Murcia - Vice-Président
Aéroclub de Narbonne

« *C'est avec plaisir que pilotes et instructeurs ont répondu présent. La météo était excellente et l'ambiance était à la bonne humeur. Nous avons l'habitude de former des futurs pilotes passionnés d'aéronautique ou de faire voler des amateurs de sensations, mais expliquer la pratique à des jeunes curieux qui découvrent le planeur pour la première fois est très enrichissant. C'était un réel plaisir de partager notre passion avec ces jeunes. En espérant avoir suscité des vocations de pilotes. »*

Vincent Tesnieres - Secrétaire
Général Aéroclub de Carpentras

Découvrez la journée à Carpentras

AIR COURTAGE 25 ans
ASSURANCES

ASSURANCES VOL EN PLANEUR

JE VOLE, JE M'ASSURE !

- RESPONSABILITÉ CIVILE AÉRONEF
- CASSE SOL ET VOL
- INDIVIDUELLE ACCIDENT
- ASSISTANCE RAPATRIEMENT
- ASSURANCE DE PRÊT
- HANGAR D'AÉRONEFS
- TRANSPORT PAR REMORQUE
- GESTIONNAIRE D'AÉRODROME

COURTIER PARTENAIRE
FF Vol en Planeur

CONTACT

09 70 65 04 04
ffvp@air-assurances.com

www.air-assurances.eu/ffvp

ORIAS N°07 000 679 | www.orias.fr

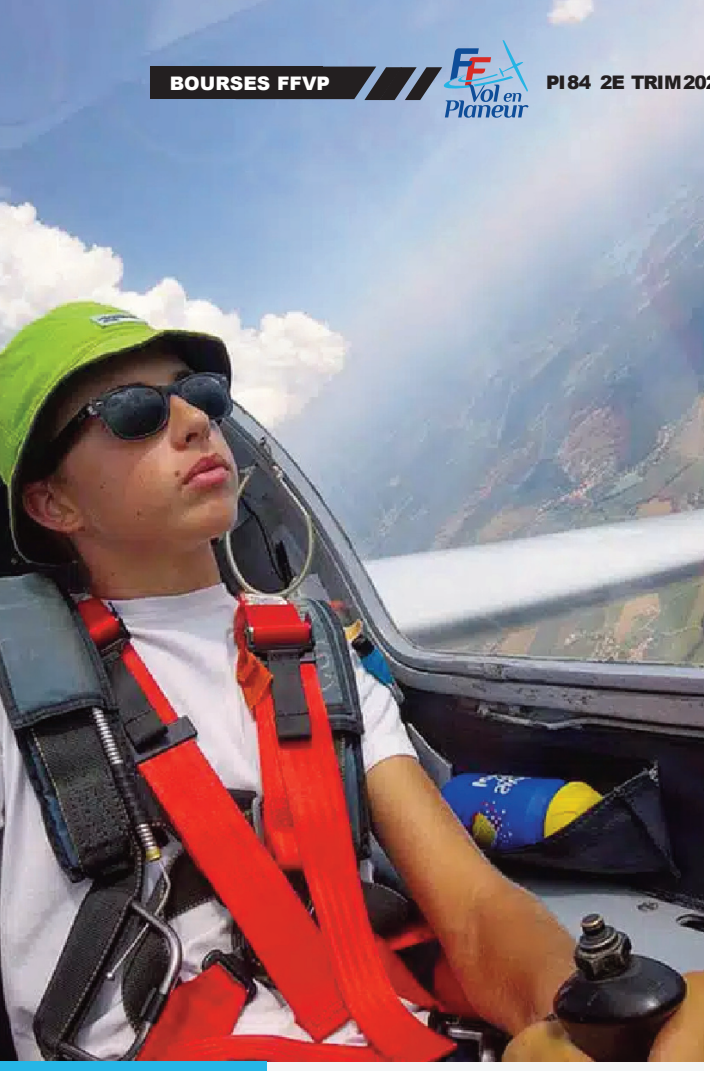

LES BOURSES

Pour aider au financement de la formation des futurs jeunes pilotes de planeur, la Fédération Française de Vol en Planeur attribue chaque année des bourses. Ces bourses, accessibles jusqu'à l'âge de 25 ans, permettent au jeune pilote de recevoir au cours de sa progression, jusqu'à 1500 € d'aide ! Ce sont les clubs qui effectuent les demandes de bourse auprès de la Fédération.

On distingue deux types d'aides

> Des bourses sur objectif
> Des aides particulières, pour les jeunes méritants

Certaines de ces aides sont majorées pour les titulaires du BIA (Brevet d'Initiation Aéronautique).

Info BIA
flashez ce Qr-code

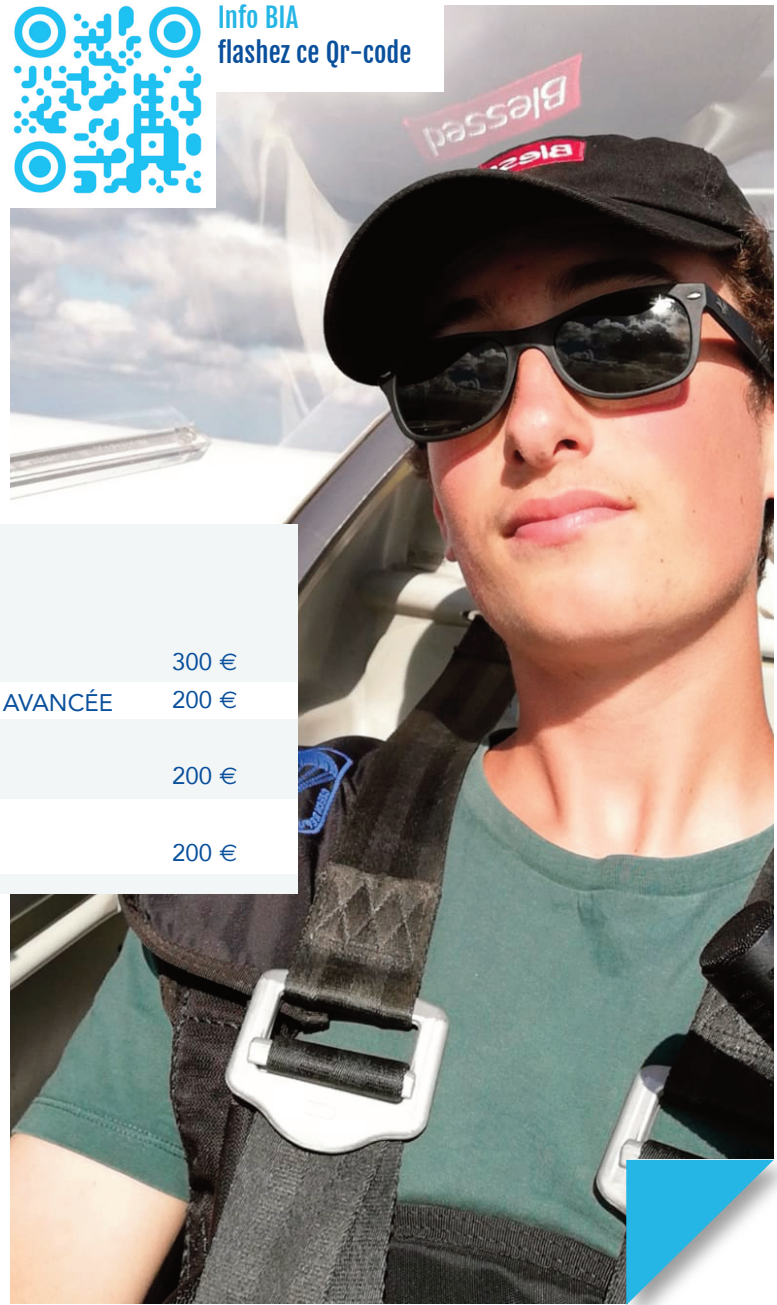

LES BOURSES	Non titulaire du BIA	Titulaire du BIA
AU LÂCHER	100 €	100 €
LÂCHER HANDI PLANEUR	200 €	200 €
PASS PLANEUR	150 €	200 €
SPL - LICENCE DE PILOTE DE PLANEUR	150 €	200 €

AIDES COMPLÉMENTAIRES ET AIDES À LA PERFORMANCE

À L'OBTENTION DE LA COMPÉTENCE CAMPAGNE +	300 €
À L'OBTENTION DE L'AUTORISATION VOLTIGE SIMPLE OU AVANCÉE	200 €
PREMIERS 1000 KMS SUR LA CAMPAGNE DÉCLARÉS SUR LA NETCOUPE EN COMMANDANT DE BORD	200 €
PARTICIPATION À UN 1ER CHAMPIONNAT OFFICIEL (RÉGIONAL, INTER-RÉGIONAL, NATIONAL, VOLTIGE)	200 €

Enfin, 100 bourses d'un montant unitaire de 100€ sont attribuées à la fin de chaque année afin de favoriser la pratique au profit des jeunes les plus méritants, dévoués ou défavorisés.

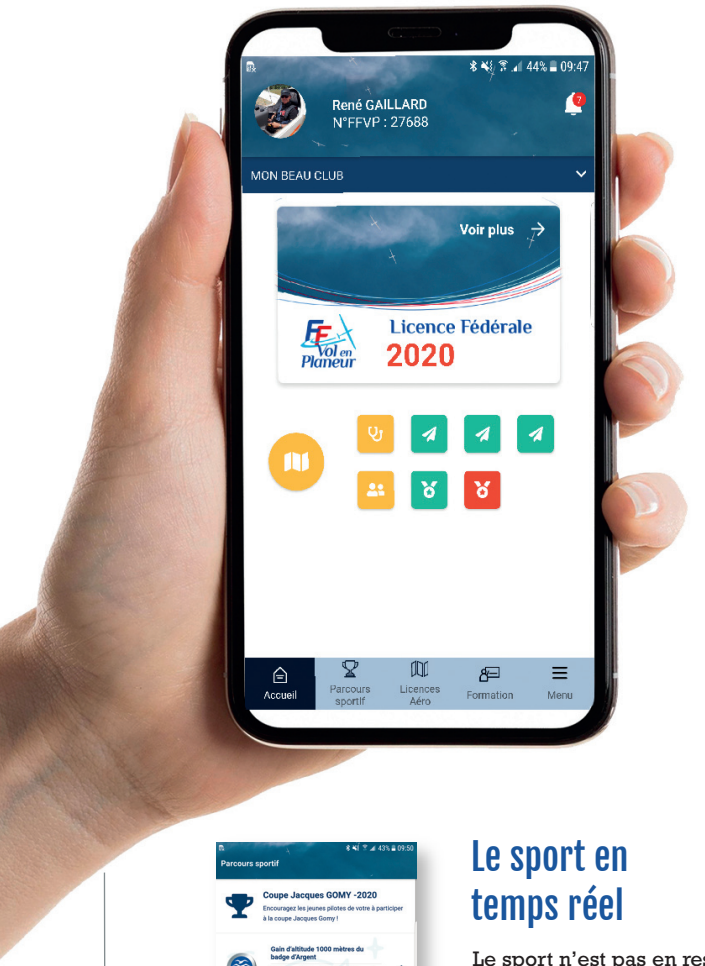

L'APP FFVP

Une application indispensable pour les pilotes de planeur !

Pensée par des pilotes pour des pilotes, l'APP FFVP est placée au centre des outils numériques de la Fédération. Très simple à utiliser, elle a vocation à devenir l'assistante de tous les membres du club, du stagiaire au Président, en piste comme à la ville.

Vous y retrouverez votre licence fédérale pour l'année en cours. Un clic sur cette licence vous permet de vérifier les options d'assurances que vous avez souscrites au club. L'APP FFVP suit la validité de vos licences et qualifications aéronautiques et vous conseille sur les actions à mener pour maintenir ou retrouver la validité de vos titres.

Vous déménagez ? Vous changez d'adresse mail ? Vous pourrez modifier directement vos coordonnées dans l'APP FFVP. En un clic, l'app synchronise vos coordonnées, vous n'avez plus besoin de faire intervenir le secrétariat du club et vous êtes sûr de ne plus rater une info importante et de recevoir le Planeur Info à votre nouvelle adresse !

Le sport en temps réel

Le sport n'est pas en reste sur l'app ! Les épreuves et les badges FAI que vous avez réussis sont affichés dès qu'ils sont validés. Si vous participez à la coupe Jacques Gomy, votre classement individuel est calculé en temps réel.

Vos vols en un coup d'œil

L'app rassemble tous vos vols au sein de carnets de vol électroniques organisés selon les fonctions que vous occupez à bord et les aéronefs que vous pilotez.
En un coup d'œil, vous pouvez consulter le total de vos heures de vol et mesurer votre expérience, saison après saison.

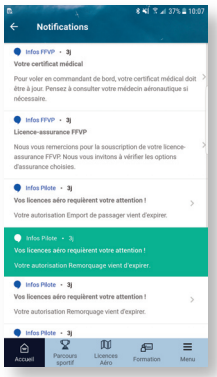

Notifications, anticipation & émulation

Votre certificat médical doit être prochainement renouvelé ? Vous venez d'obtenir votre licence de pilote ? Vous pouvez recevoir des notifications et rester informé de l'actualité de la FFVP.

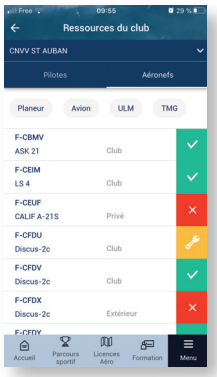

L'essayer, c'est l'adopter !

L'APP FFVP est gratuite et disponible sur l'Apple Store ou Google Play. Une fois l'application téléchargée, lancez-la et identifiez-vous. Une fois identifié, les clubs dans lesquels vous volez apparaissent à l'écran : choisissez le club dans lequel vous souhaitez naviguer. L'APP charge alors toutes les ressources du club et les données qui vous concernent.

Disponible sur App Store
App store : bit.ly/4csTw6o

Disponible sur Google Play
Play store : bit.ly/4a89cdx

Les Badges

à Angers

Bruno Carrier 71 ans,
a reçu le badge Argent n°16909
le 7/06/2024 à Angers.

à Chérence

Michele Romanelli,
28 ans, a reçu le badge
Argent n°16910
le 7/06/2024
à Chérence.

à Coulommiers

Claude Donnart,
63 ans, a reçu le badge Or
n°3681 le 7/06/2024
à Coulommiers.

à Haguenau

Julien Springer,
22 ans, a reçu le badge
Argent n°16911
le 9/05/2024
à Haguenau.

à Lille

Bastien Lammens,
26 ans, a reçu le badge
Argent n°16912
le 7/06/2024 à Lille.

Baudouin Malnoy,
30 ans, a reçu le badge
Argent n°16913
le 7/06/2024
à Lille.

à Poitiers

Aurélien Doriat
26 ans, a reçu le badge Or
n°3682 le 7/06/2024
à Poitiers.

à Puivert

Guilhem Belzons,
21 ans, a reçu le badge Or
n°3683 le 7/06/2024 à Puivert.

Stéphane Granovsky,
49 ans, a reçu le badge
Argent n°16914
le 7/06/2024
à Puivert.

à Villefranche

Pierre Fourny,
60 ans, a reçu
le badge Diamant n°1174
le 3/05/2024 à Villefranche.

à Vinon

Michail Belov,
57 ans, a reçu
le badge Or n°3684
le 7/06/2024 à Vinon.

Laurent Savoie,
59 ans, a reçu
le badge Diamant n°1173
le 3/05/2024 à Vinon.

Dirigeants de clubs,

faites paraître vos nouveaux lâchés et brevetés 2024
dans **PLANEUR INFO** **planeur_info@ffvp.fr**

Belfort

Maximin Charlier,
18 ans, a été lâché le 7/10/2023 sur ASK21. Il a été formé par Jean-Denis Viriot à Belfort.

Alexandre Charlier,
18 ans, a été lâché le 7/10/2023 sur ASK21. Il a été formé par Jean-Denis Viriot à Belfort.

Jean-Baptiste Blanc,
25 ans, a été breveté le 18/05/2024 sur ASK21. Il a été formé par Alain Chambrelent à Belfort.

Louis Lemeteyer,
23 ans, a été lâché le 23/09/2023 sur ASK13. Il a été formé par Alain Chambrelent à Belfort.

Benjamin Quet,
37 ans, a été breveté le 17/07/2023 sur ASK21. Il a été formé par Didier Hosatte à Belfort.

Biscarrosse

Andréas Denef,
19 ans, a été lâché le 9/05/2024 sur Twin II. Il a été formé par Robin Conreaux et Yan Vignolles à Biscarrosse.

Colmar

Aimeline Groell,
16 ans, a été brevetée le 26/05/2024 sur Duo Discus. Elle a été formée par Daniel Ruetsch à Colmar.

Antonin Strabach,
15 ans, a été lâché le 7/10/2023 sur ASK21. Il a été formé par Jutta Sturm à Colmar.

Jean-François Gerst,
16 ans, a été breveté le 5/05/2024 sur ASK21. Il a été formé par Jutta Sturm à Colmar.

Maël Wirtz,
19 ans, a été lâché le 16/09/2023 sur ASK21. Il a été formé par Antoine Fabre à Colmar.

La Tour du Pin

Thierry Pouliquen,
64 ans, a été lâché le 19/04/2024 sur G103. Il a été formé par Jacques Davion à La Tour du Pin.

Narbonne

Marylou Forlin,
14 ans, a été lâchée le 19/04/2024 sur Twin Astir II. Elle a été formée par Jean-Claude Vuillen à Narbonne.

Nickolas Laffage,
15 ans, a été lâché le 19/04/2024 sur Twin Astir II. Il a été formé par Jean-Claude Vuillen à Narbonne.

Valence

Lucas Laval,
16 ans, a été lâché le 27/05/2023 sur ASK13. Il a été formé par Guy Plagias à Valence.

La FFVP propose désormais des protections spécialement négociées pour ses membres.

ASSURANCE CASSE AERONEF AU SOL EN TOUS LIEUX

Elle couvre les dommages matériels accidentels que votre appareil peut subir moteur à l'arrêt.

Votre aéronef peut être endommagé lorsqu'il est stationné dans les hangars ou en extérieur que ce soit sur votre base habituelle ou en tous lieux. Choisissez vous-même votre valeur à assurer dans la limite de la valeur réelle marché.

ASSURANCE DE VOTRE AERONEF PENDANT LE TRANSPORT TERRESTRE SUR REMORQUE *

Elle couvre les dommages matériels accidentels que votre aéronefs (et votre remorque également en option) peut subir à cette occasion.

Votre aéronef peut être endommagé lorsqu'il est transporté par vos soins sur une remorque : accidents de circulation, renversement de la remorque,chargement et déchargement, etc. La prime d'assurances est fonction de la valeur assurée (obligation d'assurer la valeur réelle). La franchise varie fonction de la valeur que vous aurez souscrite.

** NOTA > Possibilité d'assurance temporaire 3 jours consécutifs.*

ASSURANCE CASSE AU SOL ET EN VOL DE VOTRE AERONEF

Elle couvre les dommages matériels accidentels que peut subir votre aéronef lorsqu'il est stationné dans les hangars ou en extérieur que ce soit sur votre base habituelle ou en tous lieux, mais également lorsque celui-ci est au roulage, décolle, se vache ou atterrit.

Propriétaire /exploitant d'aéronef, vous pouvez choisir d'opter pour une garantie « TOUS RISQUES » comme lorsque vous assurez votre automobile. *Choisissez vous-même votre valeur à assurer dans la limite de la valeur réelle marché, vous n'êtes pas obligé d'assurer 100 % de sa valeur.

ASSURANCE DE VOTRE HANGAR A USAGE DE PARKING D'AERONEFS

Elle couvre la Responsabilité Civile en tant que propriétaire et/ou exploitant du bâtiment mais également les dommages subis par le hangar et son contenu (y compris les aéronefs) notamment pour les risques incendie, évènements climatiques, catastrophes naturelles, dégâts des eaux, vol/vandalisme, bris de glaces, dommages électriques…

Propriétaire ou locataire d'un Hangar à usage de parking d'aéronefs en France Métropolitaine, il est recommandé (voire obligatoire dans certains cas) de souscrire une assurance Multirisques Hangar. Tous les hangars peuvent être assurés dès lors que ceux-ci sont construits à plus de 75% en dur. La prime d'assurances est fonction de la superficie du hangar jusqu'à 1 000 m², de sa situation géographique, de la valeur du contenu à assurer (jusqu'à 500 000 €) et des garanties souhaitées.

FFVP Vol en Planeur

Souscription en ligne avec assurance immédiate et paiement automatique à partir du site de la ffvp

www.ffvp.fr/assurances

*casse sol et vol, demande de tarification en ligne

Clara Giraudon 07 68 29 65 11 Correspondante ORIAS. La FFVP est inscrite à l'ORIAS sous le N°18 005 922 en tant que Mandataire d'Intermédiaire en Assurances d'Air Courtage Assurances. www.orias.fr

Crédit photos : « les planeurs en creuse » et Benjamin Néglais